

Tous signés



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La Ministre

Cab/PRP n° 4

Paris, le 6 janvier 2014

Chère *du*
Madame, Monsieur,

En formant pour la première fois dans l'Histoire de la République un Gouvernement paritaire, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité centrale de notre gouvernement.

Si de nombreuses lois ont été votées sur cette question, elles doivent aujourd'hui être mieux appliquées. L'égalité est dans nos textes. Elle doit maintenant devenir une réalité. Cela implique que chacune, chacun d'entre vous soient mobilisés au quotidien pour participer à cette évolution éminemment démocratique de notre société.

Une feuille de route gouvernementale a été arrêtée par le Premier ministre, sur proposition de la ministre des droits des femmes, le 30 novembre 2012, à laquelle tous les ministres participent.

J'ai souhaité prendre toute ma part dans cet engagement collectif. J'y suis d'autant plus attachée qu'en tant que Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche je peux agir tant en direction des étudiantes et des étudiants qu'en direction des personnels des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche, afin d'offrir à chacune et à chacun les mêmes chances d'insertion et de parcours professionnels.

En coordination avec le Ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, les futures générations d'enseignants et d'enseignantes seront aussi sensibilisées aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre de leur formation dans les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education.

Avant d'arrêter une nouvelle feuille de route pour l'année 2014, j'ai souhaité vous faire part des principales réalisations que notre ministère a engagées pour l'égalité et vous présenter mes orientations pour cette année.

Dès 2012, j'ai nommé Mme Simone Bonnafous comme directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle. Dans le même temps, Mme Catherine Gaudy a été nommée directrice générale des ressources humaines. Elle a également été désignée Haut fonctionnaire à l'égalité des droits, en charge d'impulser et de coordonner la politique de l'égalité au sein du ministère, en relation avec Mme Pascale Rey-Pantz, conseillère chargée de cette question au sein de mon cabinet.

Le 30 novembre 2012, j'ai arrêté une feuille de route pour l'égalité (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70662/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-plan-d-action-du-m.e.s.r.html>) qui regroupe mes engagements pour l'égalité au sein du ministère et dans les politiques publiques que je conduis.

.../...

Le vote de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, publiée le 22 juillet 2013, m'a permis de fonder les bases d'une politique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Treize articles ont pour objectif l'amélioration de la parité dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ils disposent qu'il faut :

- ✓ réaffirmer les principes du service public de l'éducation afin que l'orientation favorise la représentation équilibrée dans les filières de formation ;
- ✓ instaurer la parité dans les instances de la gouvernance des établissements en l'imposant dans la constitution des listes de candidature à ces instances ;
- ✓ rééquilibrer la composition des comités de sélection afin d'assurer une meilleure représentation des femmes et des hommes dans les décisions de recrutement ;
- ✓ donner une visibilité fonctionnelle à l'objectif de parité par la création d'une mission égalité dans tous les établissements ;
- ✓ prévoir que les autorités stratégiques nationales telles que le Haut conseil à l'évaluation, le Conseil stratégique de la recherche, le Comité Sup Emploi et le Comité d'experts de la Stratégie nationale d'enseignement supérieur soient composées de façon paritaire.

Pour lutter contre le plafond de verre qui pèse sur le déroulement de la carrière des femmes, je me suis engagée à nommer 40 % de femmes sur les postes d'encadrement supérieur, engagement qui a été tenu et même dépassé dès 2013.

Une partie des dispositions de la loi ont également déjà été mises en œuvre. La parité a été instaurée dans le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Conseil stratégique de la recherche ainsi que dans le Comité Sup Emploi.

Afin de rendre également paritaires les Conseils d'administration des Communautés d'Universités et d'Etablissements prévues par la loi, une action de sensibilisation sera mise en œuvre pour encourager les femmes à se présenter sur les listes électorales.

Pour 2014, j'ai adressé au Premier ministre de nouvelles propositions pour poursuivre cette action de fond. Il s'agit, en tout premier lieu, de mettre en œuvre les dispositions de la loi ESR restantes et de s'assurer, grâce au Comité pour l'égalité (Comégal) que je préside, que l'ensemble de ces objectifs se concrétise bien dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Pour ce faire, je m'appuierai sur les partenaires sociaux dans le cadre du projet de protocole ESR et du protocole du 8 mars 2013. J'ai également demandé à mes services, la DGRH, la DGESIP et la DGRI, d'établir le premier état de situation comparée entre les femmes et les hommes.

.../...

J'ai associé la réalisation de ces objectifs au développement d'une politique de l'égalité tant au niveau local qu'au niveau national.

J'ai donc présenté au Premier ministre un plan d'actions spécifiques qui visent à l'examen critique des stéréotypes sexistes et de genre *via* la formation des enseignants et des enseignantes à l'égalité dans le cadre des écoles supérieures du professorat et de l'enseignement. Ce plan d'actions comprend des mesures pour promouvoir la mixité des filières, qui est à la base d'une évolution plus égalitaire du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

De plus, il vise la lutte contre toute forme de violence sexuelle, sexiste et homophobe dans le monde académique. Il s'agit, enfin, d'un plan de soutien à la recherche sur les questions relatives au genre et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans ce cadre, début 2014, je lancerai une campagne de communication pour mieux faire connaître l'université, ses formations, ses débouchés professionnels, auprès du grand public, avec une cible spécifique : encourager les étudiantes à opter pour une carrière scientifique ou technologique, filières dans lesquelles leur présence, trop faible, ne progresse que très lentement.

L'ensemble de ces actions et mesures doit permettre à notre ministère de faire avancer concrètement l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce sont des avancées qui vous concernent mais qui ne porteront réellement leurs fruits que grâce à la contribution de chacune et chacun d'entre vous, à la fois à titre personnel et collectif.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Geneviève FIORASO